

**1^{er} CONSEIL D'ECOLE
MATERNELLE Danièle CASANOVA
Jeudi 14 octobre 2016 à 17h30**

PARENTS D'ELEVES	MAIRIE	ÉQUIPE ENSEIGNANTE
Mme HUBERT Mme LITTIERE Mme BENHASSEN Mme CAMPANALE	Mme MARQUES, Maire adjointe à l'enseignement.	Mmes GREGOIRE, <i>Directrice</i> et RAILHET, classe 1 Mme JOUVE, classe 2 Mme DOS SANTOS, classe 3 Mme SALDANHA, classe 4
	ATSEM Mme TOUSSAINT Jacqueline	D.D.E.N. M. BENOIT

Absence justifiée : Mme Turpin

1 MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Présentation des membres :

Tour de table des membres présents.

La rentrée s'est bien déroulée. Une nouvelle enseignante a été nommée : Mme EMMANUELLE RAILHET comme décharge de direction de Mme GREGOIRE les lundis et 1 mercredi sur 4.

Modalités de vote :

Les votes se feront à main levée et les prises de parole seront effectuées à la fin de chaque point. Mme SALDANHA est la secrétaire du conseil d'école.

Résultats aux élections de parents d'élèves :

Une seule liste s'est présentée aux élections : la liste non constituée en association de Mme HUBERT.

173 inscrits, 157 votants (dont 16 nuls) d'où une participation de 90,75% de votants contre 81,03% en 2015.

Merci à tous pour votre participation !

2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

Il y a 4 classes et 5 enseignantes dont la directrice, 2 ATSEM à temps plein dont 1 nouvelle, Mme Francine FEURTE qui vient de rejoindre notre équipe en remplacement de Mme Françoise DE RUEDA et 1 ATSEM à $\frac{3}{4}$ temps, Mme Magali BENLHACENE en remplacement de Mme Carine DEBRAEMAKER.

L'école scolarise actuellement **91 élèves + 1 après les vacances d'automne**. Les effectifs et la répartition sont les suivants :

➤ Petits (PS) : 33 élèves	➤ Classe 1, Mmes GREGOIRE et RAILHET : 24 élèves de PS
➤ Moyens (MS) : 28 élèves	➤ Classe 2, Mme JOUVE: 23 élèves de MS
➤ Grands (GS) : 30 élèves	➤ Classe 3, Mme DOS SANTOS : 9PS/15 GS (24) 24 élèves de PS/GS
Pour un total de 91 élèves	➤ Classe 4, Mme SALDANHA : 5MS/15 GS 20 élèves de MS/GS

3 VOTE ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Cette année, le règlement intérieur reste inchangé ; Il est voté à l'unanimité. La charte de la laïcité est présentée.

Le nombre de photocopies étant trop élevé pour la municipalité, il a été proposé l'an dernier que le règlement, version papier, ne soit distribué qu'aux familles des nouveaux élèves (nouveaux arrivants et parents de PS). Un mot sera collé dans le cahier de liaison des autres élèves précisant qu'il est mis en ligne sur le blog de la municipalité <http://www.brousurchantereine.info/> et des représentants des parents d'élèves <http://parentscasanova.canalblog.com/>. Un mailing est également envisagé pour les familles qui le souhaitent. Une attestation de lecture sera à signer dans chaque cahier.

4 SECURITE/HYGIENE

Exercice incendie : Effectué le 21 septembre 2016 à 10h43, durée d'évacuation 2 minutes. L'ensemble du personnel de l'établissement était présent. Les élèves se sont bien comportés ; seuls les élèves de PS (classe 1) ont été prévenus de l'exercice. Tout s'est bien déroulé. Seul problème, les ATSEM de 2 classes n'ont pas pris les manteaux des élèves. Un rappel a été fait aux 2 ATSEM concernées. Comme convenu avec les pompiers lors d'une réunion sur Chelles, les ATSEM doivent récupérer le maximum de manteaux.

PPMS : Le plan de mise en sûreté des élèves face à un risque majeur (tempête, séisme) a été réactualisé ce trimestre (27/09/16). Il est présenté et validé par le Conseil d'école. Un exercice a été réalisé le 05/10/2016 à 9h25 pendant 25 min. RAS

Le document rappelant « les bons réflexes en cas d'accident majeur » aux parents a été distribué le jour même.

Plan Vigipirate : Suite aux derniers évènements, M. Le Maire de Brou a souhaité réunir un groupe de travail autour de la sécurité des établissements scolaires de la commune. Cette réunion a eu lieu en mairie le 16 septembre 2016 avec l'inspectrice de la circonscription de Lagny, l'ensemble des directeurs de Brou, des membres de la

municipalité ainsi que le Major Hoffman, référent sécurité de la gendarmerie de Chelles. Un état des lieux a ensuite été effectué dans chaque établissement scolaire. M. Legrand a fait établir des devis afin de chiffrer les travaux à réaliser. Un nouveau point sera fait ultérieurement.

5 PRESENTATION DES AXES DU PROJET D'ECOLE

➤ Projet d'école 2015-2018

Un nouveau projet 2015-2018 a été rédigé et validé par l'IEN de Lagny en mai 2015. Il s'articule autour de 3 orientations dont les intitulés sont les suivants :

- Organiser des modalités spécifiques d'apprentissage (apprendre en s'exerçant de manière autonome, comprendre les attentes de l'école et comprendre la fonction de l'école)
- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique, commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement de la langue)
- Fonctionnement de l'école (harmoniser les pratiques d'enseignement au sein de l'équipe pédagogique, gérer le temps et l'espace au sein de la classe et de l'école)

Un avenant au projet d'école, axe 1, a été rédigé afin de permettre aux enfants de développer leur autonomie en manipulant de nouveaux outils tels l'outil numérique (appareils photo, tablettes numériques). Une demande d'achat de ces outils sera faite au budget 2017 car elle avait été refusée en 2016.

Le travail sur le carnet de suivi se poursuit. Mme Grégoire souhaite savoir si la municipalité s'engage à dupliquer ces carnets car le nombre de pages est considérable. Effectivement, les photocopies sont pour l'ensemble des élèves de l'école. L'année prochaine, cela ne concernera que les néo-arrivants. Mme Marques répond favorablement à la demande. L'équipe enseignante l'en remercie.

VIE DE L'ECOLE

❖ Activités régulières :

- *L'activité chorale en GS.* Un partenariat pour un projet pédagogique en éducation musicale est établi avec la communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne.

Tous les mercredis matin de 10h30 à 11h15, les GS bénéficient d'une intervenante en musique (Mme LIEBERMAN). Ce travail sera présenté lors d'un spectacle conjoint avec le cycle 2 de l'élémentaire en fin d'année.

- *L'activité bibliothèque :* l'emprunt de livres de la bibliothèque de l'école sera mis en place après les vacances d'automne. Chaque enfant pourra emprunter 1 livre toutes les 2 semaines.

❖ Aides spécifiques :

Les APC, activités pédagogiques complémentaires, sont proposées de 11h35 à 12h15 (40min) les lundis et jeudis.

❖ Projets reconduits :

- *Semaine du goût : Le sucré/le salé.* Merci à l'ensemble des parents pour leur participation.
- *Goûter de Noël* avec achats de cadeaux pour chaque classe, financés par la coopérative et de chocolats de Noël par la mairie.
- *Goûter de la galette* financé avec la coopérative.
- *Course d'orientation* (date à déterminer) et rencontre sportive (lundi 22 mai). Mme Marques nous confirme que le stade peut-être entièrement fermé grâce aux 2 portails. La sécurité sera effective.

❖ Sortie :

Le mercredi 12 octobre, les élèves de petite section se sont rendus à la cueillette du Plessis à Chanteloup afin de cueillir des pommes et participer à la fabrication de jus de pommes. Cela s'est très bien passé.

❖ Spectacles :

Le 1^{er} spectacle à l'école, subventionné par la coopérative de l'école, a eu lieu le vendredi 12 octobre, **Une grande journée à la petite école**, par la compagnie Les Héliades afin de conclure notre semaine du goût.

Le spectacle de fin d'année, la mairie propose un spectacle le lundi 12 décembre à l'école Demetz.

Le 2^{ème} spectacle à l'école, subventionné par la coopérative de l'école, sera proposé au 3^{ème} trimestre.

❖ Semaine du livre :

L'OCCE souhaite organiser une semaine du livre du 20 au 24 février 2016. Cette semaine sera consacrée entièrement aux livres et à la lecture. Elle a pour but de faire découvrir aux enfants un maximum de livres sur la semaine (différents thèmes, différents supports...) pour donner envie de lire.

Le principe est de récolter un grand nombre de livres pour les enfants de maternelle auprès des familles sous forme de don de livres. Les livres seront ensuite utilisés pendant toute la semaine par les élèves de l'école. En fin de semaine, une porte ouverte sera organisée le vendredi de 16h05 à 17h20 afin de permettre aux parents de découvrir ces livres avec leur enfant et d'en acquérir un gracieusement. Les livres restants seront réutilisés dans la bibliothèque de l'école.

Nous avons donc besoin d'au moins une centaine de livres afin que cela soit viable.

6 ACTIVITES PERISCOLAIRES

Une réunion d'information a été organisée le 28 septembre 2016 par le centre de loisirs. 50% des familles étaient présentes. Les parents sont très contents de cette présentation.

7 COOPERATIVE SCOLAIRE : OCCE

Pour l'année scolaire 2016-2017, Mme JOUVE est la trésorière. Elle succède à Mme GREGOIRE.

La situation au 01/09/15 est de 4828,91€. Les dépenses effectuées pour le moment sont de 229,87€ pour l'affiliation à l'OCCE+ assurance, 173€00 + 250€ de bus pour la sortie cueillette, aucune participation n'a été demandée aux familles. Il nous reste à payer le spectacle de 400€00

Les dons de coopératives s'élèvent à 2500€ environ. La demande de justificatifs de dons à l'OCCE sera effectuée pour les sommes versées supérieures à 45€. Un document à remplir sera distribué aux familles concernées.

En ce qui concerne la kermesse, il est difficile de prévoir une date sans savoir si la cour peut être sécurisée. Le choix d'un spectacle ou d'une exposition est en discussion car les mêmes problèmes de sécurité resurgissent.

8 TRAVAUX

Les gros travaux demandés ont été faits (la peinture des plafonds de la tisanerie et des toilettes).

Quelques petits travaux ont été effectués mais il en reste encore beaucoup.

- Changement des pince-doigts : en cours

• Nettoyage régulier de la cour et des jeux, non fait. Mme Grégoire propose que le nettoyage se fasse sur le temps scolaire mais en dehors des temps de récréation.

M. Legrand, responsable du service technique répond : « Sur le temps scolaire, cela n'est pas possible car le souffleur fait trop de bruit. Une réunion est prévue avec le service enfance afin de choisir un horaire adéquat le mercredi après-midi. »

- Problème de ligne téléphonique depuis 1 an (grésillements, communications difficiles voir inaudibles).

M. Legrand nous informe qu'un devis a été demandé et qu'un technicien va s'en occuper rapidement.

- Couloir : Refixer d'urgence la planche des porte-manteaux face à la classe 3

• Toilettes: 1. Un toilette qui bouge à refixer, un toilette cassé à changer, les robinets des lavabos à changer (à cause de fuite, entartrage...), peinture bleue à refaire à l'endroit de l'ancien distributeur de serviette + rebouchage des trous, dépose de l'ancien distributeur de savon adulte+ rebouchage des trous + peinture bleue à refaire.

- Salle de motricité : Installation de 2 gros crochets + une sangle pour maintenir le gros tapis.

- Classe 4: Repeindre la table du coin cuisine + tabourets

- Classe 2-3: Revenir les bancs des classes (pendant les vacances scolaires)

- Classe 2: Besoin de maintenance sur l'ordinateur de la classe 2. M. Legrand propose un ordinateur de la mairie. Mme Jouve accepte.

- Classe 1+ dortoir: Les portes extérieures gondolent et le revêtement extérieur s'arrache (laine de verre à nu)

M. Legrand nous informe qu'il faut qu'elles soient remplacées.

- 3 meubles à réparer (tête de clowns, meuble de cuisine, armoire à poupées)

- Gouttières à remplacer. Elles sont toujours bouchées, elles fuient et ne sont pas bien fixées.

M. Legrand nous informe qu'une réorganisation du service technique est en cours. Un point sur les travaux sera réalisé rapidement au retour des vacances de la Toussaint.

- Cour de récréation: URGENT ! Boucher le trou devant la classe 2.

Cette demande est récurrente car la fiche 16 de DUERP demandant la réfection du bitume de la cour de récréation date de 2015 et n'a toujours pas été traitée par la municipalité.

Le problème est lié aux racines des arbres dans la cour. Le bitume se soulève et il se détériore. Cela est dangereux pour les enfants qui tombent régulièrement à ces endroits.

• DUERP (Dossier unique d'évaluation des risques professionnels) : seule subsiste la fiche 16 (cf. point précédent). L'ensemble des autres fiches a été traité par la municipalité.

• Mme Hubert relance Mme Marques sur le fait que des parents stationnent ou s'arrêtent devant l'établissement ainsi que les voisins, les ambulances et même le service technique. Le marquage au sol (interdiction de stationner) n'est plus visible alors qu'il devait déjà être repeint l'an dernier.

Mme Marques répond que du personnel de mairie a été formé pour avoir l'habilitation de verbaliser les véhicules mal stationnés. Des verbalisations ont déjà été effectuées devant les écoles de Brou.

9 DATES ET HORAIRES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE

2^{ème} conseil d'école : Vendredi 24 février 2017 à 17h30

3^{ème} conseil d'école : Vendredi 23 juin 2017 à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Natacha GREGOIRE

Affiché sous réserve de modification par un membre du conseil d'école.